



PREMIER SYNDICAT FRANÇAIS  
DE L'IMMOBILIER  
DEPUIS 1963

## PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR PAR LE CANDIDAT LOCATAIRE

Cachet de l'agence:

Représentée par: .....

Référence de la location : .....

### **Une pièce justificative d'identité en cours de validité, comportant la photographie et la signature du titulaire parmi les documents suivants :**

- Carte nationale d'identité française ou étrangère
- Passeport français ou étranger
- Permis de conduire français ou étranger
- Document justifiant du droit au séjour du candidat à la location étranger, notamment, carte de séjour temporaire, carte de résident, carte de ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen

### **Une seule pièce justificative de domicile parmi les documents suivants :**

- Trois dernières quittances de loyer ou, à défaut, attestation du précédent bailleur, ou de son mandataire, indiquant que le locataire est à jour de ses loyers et charges
- Attestation d'élection de domicile établissant le lien avec un organisme agréé au titre de l'article L. 264-2 du code de l'action sociale et des familles
- Attestation sur l'honneur de l'hébergeant indiquant que le candidat à la location réside à son domicile
- Dernier avis de taxe foncière ou, à défaut, titre de propriété de la résidence principale

### **Un ou plusieurs documents attestant des activités professionnelles parmi les documents suivants :**

- Contrat de travail ou de stage ou, à défaut, une attestation de l'employeur précisant l'emploi et la rémunération proposée, la date d'entrée en fonctions envisagée et, le cas échéant, la durée de la période d'essai
- L'extrait K ou K bis du registre du commerce et des sociétés de moins de trois mois pour une entreprise commerciale
- L'extrait D 1 original du registre des métiers de moins de trois mois pour un artisan

- La copie du certificat d'identification de l'INSEE, comportant les numéros d'identification, pour un travailleur indépendant
- La copie de la carte professionnelle pour une profession libérale
- Toute pièce récente attestant de l'activité pour les autres professionnels
- Carte d'étudiant ou certificat de scolarité pour l'année en cours

### **Un ou plusieurs documents attestant des ressources parmi les documents suivants :**

- Le dernier ou avant-dernier avis d'imposition ou de non-imposition et, lorsque tout ou partie des revenus perçus n'a pas été imposé en France mais dans un autre État ou territoire, le dernier ou avant-dernier avis d'imposition à l'impôt ou aux impôts qui tiennent lieu d'impôt sur le revenu dans cet État ou territoire ou un document en tenant lieu établi par l'administration fiscale de cet État ou territoire
- Trois derniers bulletins de salaires
- Justificatif de versement des indemnités de stage
- Les deux derniers bilans ou, à défaut, une attestation de ressources pour l'exercice en cours délivré par un comptable pour les professions non salariées
- Justificatif de versement des indemnités, retraites, pensions, prestations sociales et familiales et allocations perçues lors des trois derniers mois ou justificatif de l'ouverture des droits, établis par l'organisme payeur
- Attestation de simulation établie par l'organisme payeur ou simulation établie par le locataire relative aux aides au logement
- Avis d'attribution de bourse pour les étudiants boursiers
- Titre de propriété d'un bien immobilier ou dernier avis de taxe foncière
- Justificatif de revenus fonciers, de rentes viagères ou de revenus de valeurs et capitaux mobiliers

## RENSEIGNEMENTS SUR LE CANDIDAT LOCATAIRE

Nom, prénom, adresse, etc. ....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

### Information sur le traitement de vos données :

(Nom de l'agence) ..... informe le candidat locataire qu'elle collecte et traite ses données personnelles nécessaires pour l'accomplissement de sa mission, et notamment préparer la rédaction du bail. À défaut, ces données seront supprimées dans un délai de 3 mois après le processus d'attribution. La fourniture de ces données est obligatoire et l'absence de communication ne permettra pas de faire suite à votre demande.

Si le candidat est sélectionné, ses données seront traitées et conservées, notamment pour respecter nos obligations légales (lutte anti-blanchiment). Les données sont transmises au bailleur. Certaines données relatives au locataire pourront également être transmises à toute compagnie d'assurances assurant le bailleur.

Pour les titulaires de la carte Gestion : le logement est géré par l'agence, les données seront aussi conservées pour exécuter le bail, administrer le bien, établir les documents juridiques et comptables y afférant, réaliser des travaux, mettre en relation avec son réseau ou ses partenaires. Ces données pourront être transmises au syndic, aux administrations publiques et aux entreprises amenées à réaliser des travaux dans les parties communes et privatives ainsi qu'aux auxiliaires de justice et officiers ministériels dans le cadre notamment de leur mission de recouvrement de créances.

Pour plus d'informations, la politique de protection de l'agence est accessible en suivant ce lien hypertexte [http:// .....](http://.....) ou peut être adressée sur demande par email, ou mise à disposition dans nos bureaux ou lors de prise de contact hors établissement.

Le candidat locataire reconnaît avoir pris connaissance et accepter ladite politique.

Il dispose d'un droit d'opposition et d'un droit à la limitation du traitement de données le concernant, ainsi que d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de ses données. Il dispose également de la faculté de donner des directives sur le sort de ses données après son décès, de même que de déposer une réclamation à la CNIL.

Pour toutes demandes sur le traitement de ses données, il peut s'adresser au DPO (Délégué à la Protection des Données) ou au responsable du traitement : (Nom, adresse email et postale) .....

Fait le .....

Signature du candidat locataire :